

CALENDRIER

Du 13 au 17 mai	Certification PIX pour les 3 ^e
Mardi 14 mai	Conseil d'établissement en B05 à 18h
Vendredi 17 mai	Conseil pastoral en B05 à 12h
Vendredi 17 mai	Bac blanc écrit de français pour les classes de 1 ^{re}

*“Le printemps s'annonce toujours rempli de promesses...
sans jamais nous mentir, sans jamais défaillir.”*

Michel Bouthot / Chemins parsemés d'immortelles pensées

Infos générales

Messagerie MBN

La réouverture de la messagerie MBN est effective depuis le 6 mai.

Différentes actions de sécurisation ont été mises en place par les services du ministère et du rectorat avant cette réouverture : effacement des messages malveillants, réinitialisation des comptes d'accès, saisie des services de police et de gendarmerie, et restrictions d'utilisation des messageries (limitation à la messagerie interne à l'ENT). Pour une durée encore indéterminée, la communication des élèves et des parents sera limitée au lien avec les enseignants et les personnels.

Signalement-modération : rappel

Lorsqu'un message réceptionné dans MBN s'avère abusif ou frauduleux, un clic sur le bouton « Signaler » permet de transmettre la discussion abusive à un modérateur qui pourra fermer la discussion et transmettre les éléments aux autorités compétentes.

Restauration self : rappel

Les élèves doivent penser à mettre tout ce dont ils ont besoin sur leur plateau (couverts, serviette, verre, entrée, plat, dessert et pain) en passant à la rampe avant de s'installer pour déjeuner. En cas d'oubli, ils ne pourront pas y retourner.

Tenue des élèves - rappel

Les beaux jours arrivent. Nous rappelons que les élèves doivent se présenter dans l'établissement avec une tenue de ville correcte, adaptée au travail en classe et à une ambiance scolaire. Les joggings, shorts de sport, les hauts trop courts et/ou dénudés et les jupes ou shorts trop courts ne font pas partie des vêtements adaptés.

Libération des élèves

Classes de première : mercredi 12 juin 2024 après les cours

Classes de terminale : jeudi 13 juin 2024 après les cours

Classes de troisième : mardi 25 juin 2024 à l'issue de la retraite révision

Classes de seconde : mercredi 3 juillet 2024 après la soutenance de stage

Classes de sixième, de cinquième et de quatrième : mercredi 3 juillet 2024 après les sorties.

Spécial Collège

Remerciements – course contre la faim

Nos remerciements vont aux élèves des classes de 6^e pour leur engagement et leur attitude irréprochable malgré la pluie et le froid lors de la course contre la faim qui a eu lieu le 19 avril 2024.

Spécial 3^e

Epreuve de Sciences du DNB

Lors de l'épreuve écrite de sciences de la session de 2024 du DNB, les candidats de la série générale composeront en « physique chimie » et en « technologie ». La discipline « sciences de la vie et de la terre » continue d'être évaluée en cours pour le contrôle continu.

Spécial secondes et premières

Le recensement, pensez-y !

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune français. Cette démarche obligatoire est le préalable à la journée de défense et citoyenneté et permet d'obtenir l'attestation de recensement indispensable pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics ainsi que la carte d'électeur.

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou en ligne dans les trois mois qui suivent son 16^{ème} anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique. Lorsque le jeune est devenu français entre 16 et 25 ans, il doit se faire recenser dans le mois qui suit l'obtention de la nationalité française.

Spécial premières

Validation de la spécialité non poursuivie en classe de terminale

Du **16 mai au 24 mai 2024**, les élèves de premières devront se connecter à leur espace candidat du baccalauréat sur le portail [Cyclades](#) afin de valider le choix de la spécialité non poursuivie en classe de terminale qui a été validé par la fiche navette lors du conseil de classe.

La validation de ce choix entraînera la prise en compte des résultats du contrôle continu de cette spécialité suivie uniquement en première dans les notes du baccalauréat.

En cas d'erreur sur les données affichées sur Cyclades (choix de la spécialité non poursuivie) les élèves doivent s'adresser à M. Calvo-Lopez au bureau C10. En cas d'oubli des identifiants de connexion, l'élève clique sur mot de passe oublié et renseigne l'adresse mail utilisée lors de la première connexion pour l'inscription au bac ou l'identifiant du compte (prenom.nom).

Spécial Terminales

Objectif grand oral

Un digipad "grand oral" est mis à disposition des élèves par Léa Demillac, professeure documentaliste. Ce site internet permet de recenser et de diffuser aux élèves différentes ressources pour préparer le grand oral. Il est accessible par MBN dans les actualités de l'orientation ou à l'adresse suivante : <https://digipad.app/p/732445/da6778e1df1c1>

Fiche navette pour la préparation du Grand oral

Les fiches pour l'élaboration des 2 questions présentées au Grand oral doivent être soumises à la validation des professeurs de spécialité.

Une fois cette validation reçue, elles doivent être signées par les parents et remises au professeur principal pour le **28 mai**.

Les élèves recevront ensuite un document définitif qu'ils devront apporter avec eux le jour de l'oral.

Dossier Social Etudiant

La campagne Dossier Social Etudiant (DSE) **prend fin le 31 mai 2024**. Vous pouvez encore vous informer sur les **demandes de bourse ou de logement** sur le site du CROUS :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/>

Guide de la vie étudiante à destination des lycéens

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a réalisé un guide pratique destiné aux élèves qui terminent leurs années de lycée et s'apprêtent à entrer dans l'enseignement supérieur.

Aides financières, aide au logement, santé, restauration, sport et culture, insertion, engagement... tous les sujets sont abordés de manière concrète dans ce guide qui renvoie systématiquement vers les sites officiels pour entamer les démarches ou obtenir les informations les plus précises.

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2024-04/guide-de-la-vie-tudiante-2024-32742.pdf>